



L'actualité du des industries chimiques

N° 347 du 06 décembre 2018

L'agenda

**Colloque Plasturgie/
Navigation de
Plaisance**
Du 10 au 12 avril
2019

Conférence UFR
5 et 6 juin 2019

RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

- 11/12-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : Jury QCP
- 11/12-CHIMIE : Jury QCP
- 12/12-DROGUERIE : Commission sociale paritaire
- 12/12-PLASTURGIE : CNPE
- 14/12-PETROLE : CNPE
- 20/12-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : Paritaire
- 20/12-PLASTURGIE : CMP
- 20/12-BRANCHE CHIMIE : Paritaire plénière
- 20/12-PETROLE : RPPC Ordonnances Macron
- 21/12-REPARTITION PHARMACEUTIQUE : CPG

Droits & libertés

Les travailleurs précaires et les stagiaires doivent bénéficier d'une formation renforcée à la sécurité sur des postes à risques. À défaut, l'employeur commet une faute inexcusable.

Selon l'article L. 4154-2 du Code du travail, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, les salariés temporaires et les stagiaires en entreprise, affectés à des postes de travail présentant des risques particuliers pour leur santé ou leur sécurité, doivent bénéficier d'une formation renforcée à la sécurité, ainsi que d'un accueil et d'une information adaptés dans l'entreprise dans laquelle ils sont employés.

FORMATION RENFORCÉE

La liste de ces postes de travail est établie par l'employeur, après avis du médecin du travail et du Comité Social et Economique (CSE), s'il existe. Elle est tenue à la disposition de l'agent de contrôle de l'Inspection du travail.

Afin de donner une certaine efficacité à cette obligation, l'article L. 4154-3 du même code fait peser sur l'employeur une **présomption de faute** inexcusable si un accident se produit et si le salarié concerné n'a pas bénéficié de la **formation renforcée**, ainsi que d'un accueil et d'une information adaptés.

87 % des embauches dans le secteur privé l'ont été sous contrats à durée déterminée en 2017.

De 2001 à 2017, le nombre d'entrées en CDD a été multiplié par 2,5. La **durée moyenne** de ces contrats n'a cessé de **baisser**, passant de **112 jours à 46 jours** au cours de la période.

4,6 % seulement des députés sont des employés suite à l'élection de l'Assemblée nationale

en 2017. Cette catégorie socioprofessionnelle représente 28,3 % de la population active occupée en 2014. Cette faible représentation des ouvriers et employés explique certainement la déconnexion des lois avec la réalité de ce que vit la population.

Orga & Vie syndicale

LVL Medical est une filiale du groupe Air Liquide spécialisée dans les prestations de soins à domicile. Les salariés sont victimes d'un directeur de zone tyrannique. De plus, les droits de ces salariés sont au rabais. **Suite à un tractage, au sein de ces agences, par la coordination CGT Air Liquide**, un lien s'est établi avec les salariés, qui ont décidé **collectivement de s'organiser**, afin de changer les choses dans cette entreprise.

ELECTION LVL MÉDICAL

Ce sont donc des listes complètes que la CGT a présentées aux élections professionnelles au sein des collèges Employés et AM/Cadres. Les salariés se sont mobilisés fortement le 20 novembre pour voter CGT et ainsi élire tous les candidats CGT de la liste. Pour soutenir les élus, les salariés ont décidé également de se syndiquer. Au global, nous enregistrons **26 adhésions à la CGT sur un effectif de 145 salariés**.

Compte rendu

Comité Exécutif Fédéral Du 04 décembre 2018

♦ Actualité

Dans le monde, les guerres ne se sont pas arrêtées. Il y a un nombre incalculable de morts civils, enfants, femmes, des massacres qui passent aux yeux de certains pays et aux yeux de certains médias, comme quelque chose de quelconque.

Alors qu'au Yémen, un enfant meurt toutes les 10 mn, alors qu'en Palestine, les vendredis sont souvent mortifères, partout les budgets militaires explosent et la création d'une armée européenne est en route, revendiquée par la France et l'Allemagne.

Dans ce contexte, l'organisation, par la Fédération, de la Conférence pour la Paix a toute sa justification.

En France, les richesses créées par le travail s'élèvent à 2 584 milliards d'euros, 191 milliards de plus qu'en 2017 (plus 7 %). Cela représente une richesse de 42 500 euros par habitant, 93 000 par salarié. Toutes ces richesses sont détournées, accaparées par le capital.

La révolte populaire monte face à l'injustice sociale, à la fiscale et à la perte de pouvoir d'achat, provoqués par les politiques d'austérité des différents gouvernements, depuis des décennies et accentuées par celle de Macron.

La plupart des revendications des « gilets jaunes » sont les mêmes que celles exprimées par la CGT depuis de nombreuses années. Il n'y a pas lieu de les mettre en opposition, au contraire, mais plutôt de travailler sur la convergence revendicative, et d'actions quand c'est possible, tout en restant attentifs à qui les porte et avec quels objectifs.

Le constat est aussi fait du silence médiatique sur les grèves dans les entreprises, comme dans le raffinage, avec des arrêts de production sur plusieurs jours, ou dans le caoutchouc, pourtant très mobilisatrices.

Face à l'annonce du gouvernement de la mise en place d'un moratoire fiscal, qui n'a pour effet que de reporter les augmentations de 6 mois, le CEF décide d'une adresse aux organisations de la CGT à ne pas participer à une éventuelle négociation avec le gouvernement. Les revendications sont connues, au gouvernement d'y répondre. Dans cet appel, sera intégré le soutien de la Fédération aux lycéens en lutte et la dénonciation de la répression dont ils sont victimes.

Lors des réunions des fédérations avec la confédération la semaine dernière, il a été décidé d'une **journée de grève et d'action interprofessionnelle le 14 décembre** sur la revendication de l'augmentation des salaires et des retraites.

♦ 52ème Congrès Fédéral

La date limite de dépôt des pré-mandats a été repoussée au 21 décembre. Sur les 35 mandats de la Fédération, 6 sont en attente de retour des syndicats ciblés, 17 ont déjà été validés par les unions départementales et transmis à la commission des mandats.

♦ Conférence pour la Paix

167 inscrits. 32 membres de délégations internationales sont attendus. Nous aurons la présence de représentants de l'ONU et du Mouvement de la Paix. Il y a longtemps qu'un tel événement sur le sujet de la paix ne s'était pas tenu dans notre complexe CGT.

♦ Cooptation au CEF et mandat référent Rhône Alpes

A l'unanimité, les membres du CEF valident la cooptation de Michael Corgier au sein du CEF, à la demande du syndicat de la Plateforme de Balan. Il remplace Yves Peyrard, parti en retraite, comme référent FNIC de la région Rhône Alpes.

♦ Conférence de l'UFR

Elle se tiendra les 5 et 6 juin 2019 à Dives sur Mer (Normandie).

♦ Colloque Plasturgie / Navigation de Plaisance

Il se déroulera du 10 au 12 avril 2019 à Angers (49).

♦ Site internet fédéral

La refonte du site sera budgétisée sur 2019.

Actualité sociale

HOMMAGE A RENÉ PERROUAULT

Dernière lettre de notre camarade René Perrouault, fusillé par l'occupant allemand le 15 décembre 1941, à la Blisière, près de Châteaubriant.

René fut membre du comité central du Parti communiste (1926-1932); secrétaire de la 3^{ème} Union régionale CGTU (1926-1934), secrétaire de la Fédération CGT des Produits chimiques (1936-1939). Il fut arrêté le 18 avril 1940 et inculpé de reconstitution de ligue dissoute et de propagande communiste.



Près de Châteaubriant, le 15 décembre 1941.

Mes chers parents,

Lorsque vous recevrez ma lettre, vous connaîtrez la nouvelle qui vous attristera, dans une demi-heure je serai fusillé, pris comme un otage pour les événements que vous savez qui se passent un peu dans toutes les cités françaises. Je serai fusillé à cause du mouvement d'indépendance française qui secoue les couches profondes de notre peuple.

J'avais très consciemment suivi la route de l'émancipation humaine; toute ma vie je l'ai consacrée au service de la liberté et du progrès humain. Je suis fier d'avoir contribué à cette œuvre, des jours meilleurs se lèveront demain sur le monde délivré des chaînes du capitalisme. La victoire du communisme est certaine, quels que soient les sursauts sanglants du vieux monde qui s'accroche désespérément.

Maintenant, soyez forts et courageux. Il ne m'est pas permis de vous embrasser tous mais ma pensée est avec vous; mes deux mamans, ma chère Gisèle qui a déjà tant souffert, mon père, Mimile mon frère aimé à qui je demande d'être courageux comme par le passé, tous mes chers oncles et tantes : Georgette, Suzanne, Hélène, Geneviève, Réjane, Auguste, à tous mes amis d'enfance, à tous les amis avec qui j'ai mené le bon combat pour la cause humaine.

Soyez assurés que je quitte la vie avec tranquillité. Je n'ai aucun reproche à m'adresser, je pense aussi aux millions de jeunes hommes qui, demain, se tendront des mains fraternelles pour bâtir la société vraie et qui aujourd'hui luttent les uns contre les autres sur les champs de bataille.

Vous continuerez la vie autant qu'il vous le sera possible. Soignez-vous bien, apprenez encore mieux que par le passé à vivre fraternellement.

Je ne sais comment ma Gisèle et quand elle apprendra ma fin ? Je vous demande de la considérer comme une sœur et de l'accueillir comme telle dans la famille.

Je pense aussi à nos chers Gilbert, Fernand, Berthe, Fernande et mon grand Papa.

L'heure approche, je ne verrai plus mon village, mais il est présent à mes yeux et aucun détail de mon enfance ne m'échappe.

Je meurs satisfait de la certitude de notre victoire prochaine, celle du communisme.

Bien, courage à tous, ne pleurez pas, surmontez votre douleur et vivez dans mon souvenir.

Votre René

EN CES TEMPS MOUVEMENTÉS, OÙ LE FASCISME MONTE, VENEZ NOMBREUX LUI RENDRE HOMMAGE LE 15 DÉCEMBRE 2018 À 10H00, DANS LA VILLE DE DAMMARIE (27), OÙ IL EST INHUMÉ.

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT

LE 14 DECEMBRE

GILETS ROUGES, GILETS JAUNES TOUS ENSEMBLE !

Depuis 3 semaines, une colère légitime s'exprime en France, contre l'austérité économique que subissent les travailleurs, les retraités, les privés d'emploi, les étudiants, alors qu'une minorité de la population tire les profits de cette austérité.

Comment est-ce possible, taxer, mettre à contribution toujours plus les bas salaires, alors que 6 millions de salariés sont privés d'emploi, que plus de 11 millions de travailleurs sont maintenus dans la précarité et que 11% des salariés sont payés au SMIC ?

Alors que, dans le même temps, la transformation de l'ISF fait perdre plus de 3,2 milliards € à l'état, que 47 milliards d'euros de dividendes sont distribués aux actionnaires du CAC 40, qu'en 2017 les allègements de cotisations patronales et le CICE représentaient 51,9 milliards d'euros...

La situation de crise actuelle, provoquée par les gouvernements précédents, et amplifiée par celui de Macron, ne sert que l'intérêt du capital. **La solution ne se trouvera que dans la mobilisation des salariés, avec la CGT, pour une meilleure répartition des richesses.**

Pour la FNIC-CGT l'urgence est :

- ✚ à l'augmentation des salaires et des pensions, avec le rattrapage du pouvoir d'achat perdu,
- ✚ le retour à l'échelle mobile des salaires garantissant au minimum le pouvoir d'achat,
- ✚ la suppression de la CSG,
- ✚ la défense de la Sécurité sociale,
- ✚ la suppression de toutes les exonérations de cotisations sociales,
- ✚ une plus juste progressivité de l'impôt sur le revenu,

- ✚ le rétablissement de l'ISF,
- ✚ la taxation plus forte des profits du capital,
- ✚ la réduction du temps de travail et le développement de l'industrie et des services publics, c'est-à-dire plus d'emplois industriels et davantage de fonctionnaires.

Contre les injustices, pour une augmentation des salaires, pour la garantie de nos conquits conventionnels, le 22 et le 29 novembre, la FNIC appelait l'ensemble de nos syndicats, les syndiqués, les salariés à entrer en lutte. De nombreux syndicats ont engagé la lutte, comme dans le caoutchouc, la chimie, le pétrole, où des raffineries sont toujours en grève.

Tout comme la FNIC, certaines fédérations CGT, le Transport, l'Energie, le Commerce, les Ports et Docks, ont entendu la colère des travailleurs, et sont rentrés dans la lutte.

De par notre organisation, au plus près du terrain, des travailleurs, nous avons la possibilité de retourner la situation en arrêtant la machine à profit.



La FNIC-CGT appelle tous les syndicats à continuer de mobiliser, de débattre, avec les syndiqués et les salariés, pour que dès le 14 décembre, l'ensemble des producteurs de richesses soient en grève jusqu'à la satisfaction de nos revendications.